

Réf de l'action : ECF B013.PR indice 1 du 24/03/26

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Être capable de réaliser des ouvrages du métier à l'aide d'engins de chantier tels que les engins compacts, pelles hydrauliques, chargeurs, bouteurs, engins de compactage et de transport et ce, dans le respect des exigences règlementaires.
- Être capable d'étudier son intervention (exploitation du dossier d'exécution) et de la préparer (choix du petit matériel, outillage et consommables).
- Être capable de réaliser et contrôler un ouvrage courant.
- Être capable de réaliser des opérations spécifiques (entretien journalier, maintenance périodique et réparation simple).

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

- Le titulaire du CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs et d'entretien, et dans l'exploitation des carrières.
- La formation ouvre sur des métiers tels que :
 - Conducteur d'engins de chantier de travaux publics ;
 - Conducteur d'engins en carrières.

Ce certificat d'aptitude professionnelle est composé de 8 blocs de compétences obligatoires et 2 blocs de compétences facultatifs, qui débouchent sur des certificats de compétences professionnelles (CCP) intitulés :

- 1- Étude et préparation de l'intervention (RNCP40486BC01)
- 2- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant (RNCP40486BC02)
- 3- Réalisation d'opérations spécifiques (RNCP40486BC03)
- 4- Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique (RNCP40486BC04)
- 5- Mathématiques et physique-chimie (RNCP40486BC05)
- 6- Education physique et sportive (RNCP40486BC06)
- 7- Prévention-santé-environnement (RNCP40486BC07)
- 8- Langue vivante étrangère (RNCP40486BC08)
- 9- Langue vivante 2 (Bloc facultatif)
- 10- Mobilité (Bloc facultatif)

- Equivalences, passerelles, débouchés :
 - Le candidat pourra prétendre à une certification CACES® R.482A
 - Ce certificat d'aptitude professionnelle est accessible par la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences (BC) dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 18 ans souhaitant acquérir ou renforcer des compétences dans le domaine des travaux publics et carrières.
- Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle vers les métiers des travaux publics et carrières.
- Salariés souhaitant valider et certifier leurs compétences dans le domaine des travaux publics et carrières.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

- Apprentis dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Permis B souhaité.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 validé (CAP / BEP) au minimum — exigé dans le cadre du parcours CAP 1 an
- Maîtrise de la langue Française (lecture, écriture, expression orale).
- Satisfaire aux conditions médicales d'aptitude à la conduite de pelle hydraulique et de chargeuse (visite médicale du travail).

AVERTISSEMENT

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après s'être assuré que ce dernier est bien titulaire du CAP visé.
- L'Arrêté du 15 janvier 2019 (annexe II) relatif aux diplômes professionnels, permet la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)
- Dispenses de l'obtention de CACES® suivant la recommandation R.482A de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

⚠ DISPOSITIF CAP 1 AN — IMPORTANT

Conformément à l'article D. 337-4 du Code de l'éducation, le candidat titulaire d'un diplôme de niveau CAP/BEP ou supérieur peut bénéficier d'un positionnement accéléré lui permettant de préparer le CAP en 1 an au lieu de 2 ans.

Dans ce cadre, le candidat est exempté de tout ou partie des matières générales (Français, Histoire-Géographie-EMC, Mathématiques, Physique-Chimie, EPS, PSE, Langue vivante). Ces dispenses sont accordées au regard des diplômes déjà obtenus. Les dispenses applicables sont définitivement établies lors du bilan de positionnement réalisé à l'entrée en formation, par l'équipe pédagogique d'ECF PRO, sur la base :

- Du ou des diplôme(s) déjà obtenu(s) (CAP, BEP, BAC, BTS, licence, etc.)
- Du parcours professionnel du candidat
- Des unités d'évaluation générale conservées lors de sessions d'examen antérieures (conservation de notes selon les articles D. 337-17 et D. 337-18 du Code de l'éducation)

La durée minimale de formation en milieu professionnel pour un candidat positionné en CAP 1 an est de 5 semaines (au lieu de 12 semaines pour un cursus 2 ans).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Voies d'accès à la formation

- Formation sous statut scolaire (lycée professionnel)
- Apprentissage (contrat d'apprentissage — CFA)
- Formation professionnelle continue (FPC) — salariés, demandeurs d'emploi
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Délais d'accès

- ECF PRO organise des sessions d'entrée en formation tout au long de l'année selon un calendrier prédéfini (merci de contacter notre agence par téléphone ou mail).

Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.

ENTRÉE CONTINUE : Sessions démarrant en septembre, janvier et avril

DÉLAI D'INSTRUCTION : Réponse dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à compter du dépôt du dossier complet, sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Procédure d'inscription

- Dépôt d'un dossier de candidature (formulaire ECF PRO + pièces justificatives)
- Entretien individuel de positionnement avec le responsable pédagogique
- Vérification des prérequis (diplôme CAP/BEP minimum, permis B, aptitude médicale)
- Réalisation du bilan de positionnement pour déterminer les dispenses applicables
- Signature de la convention de formation ou du contrat d'apprentissage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation en présentiel est dispensée en alternance entre le centre de formation et l'entreprise. Elle combine :

- Enseignements théoriques et pratiques en centre de formation
- Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP / conduite encadrée en entreprise)

PROGRAMME / CONTENU

BLOC 1 - Étude et préparation de l'intervention

- Exploiter un dossier d'exécution
- Choisir le petit matériel, l'outillage et les consommables
- Compléter des documents

BLOC 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Intervenir à proximité des réseaux
- Implanter et tracer un ouvrage courant
- Réaliser un ouvrage avec un engin d'extraction
- Charger et transporter des matériaux
- Régler et compacter des matériaux
- Réaliser un ouvrage avec des engins compacts
- Contrôler la conformité de l'ouvrage réalisé

BLOC 3 - Réalisation d'opérations spécifiques

- Réaliser une opération d'entretien journalier
- Diagnostiquer un dysfonctionnement simple et effectuer une intervention de maintenance
- Échanger et rendre compte oralement

BLOC 4 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique*

- Communiquer, écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier
- Histoire-géographie
- Enseignement moral et civique
- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

République

BLOC 5 - Mathématiques et physique-chimie*

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

BLOC 6 - Education physique et sportive*

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

BLOC 7 - Prévention-santé-environnement*

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

BLOC 8 - Langue vivante étrangère*

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

BLOC 9 - Langue vivante 2 (Bloc facultatif)*

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et Professionnelle.

BLOC 10 - Mobilité (Bloc facultatif)*

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

* Blocs pouvant faire l'objet de dispenses dans le cadre du parcours CAP 1 an — à valider lors du bilan de positionnement.

MOYENS HUMAINS

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

- Equipe composée d'enseignants pour les matières dites générales, de formateurs spécialistes de la formation pour les enseignements techniques, de Testeurs appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R482A Engins de chantier.
- La coordination de l'équipe est assurée par un responsable pédagogique et d'un pilote de produit chargé de l'organisation et du bon déroulement de la formation,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives : ateliers pratiques, mises en situation professionnelle, jeux de rôle, études de cas du domaine des engins de chantier et carrières.
- Méthodes expositive et démonstrative : cours magistraux, démonstrations techniques sur engins de chantier.
- Méthodes participatives : travail en groupe, analyse de situations professionnelles réelles.
- Accompagnement individualisé basé sur le bilan de positionnement réalisé en amont.

Moyens matériels

- Salles de cours équipées de moyens multimédias (vidéoprojecteur, écran interactif, accès internet).
- Terrain avec aire d'évolution,
- Engins de chantier représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) : Utilisation de la chargeuse pelleuse, la pelle hydraulique, de l'engin de transport de type tombereau automoteur articulé...
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation : casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.

Ressources pédagogiques

- Documentation professionnelle et presse spécialisée dans le domaine des engins de chantier et carrières.
- Accès à l'application numérique MyECFPro pour le suivi de la progression et la mise à disposition des ressources.
- Livret d'apprentissage servant de document de liaison entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettant au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et de se familiariser avec les modalités d'évaluation
 - Le livret des stagiaires servira de document de liaison entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil. Il y sera consigné l'ensemble des travaux effectués par le stagiaire en entreprise, en autonomie avec ou sans consignes. Il est complété du Dossier Professionnel et de la synthèse des évaluations.
- Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

□ Analyse d'une situation professionnelle : proposition d'organisation de l'intervention, dans le cadre de la préparation de la réalisation d'un ouvrage et d'autre part, réponse à des tests théoriques visant à évaluer l'aptitude à la conduite en sécurité d'engins

□ Réalisation d'un ouvrage et activité annexes : conduite des engins de chantier appartenant aux catégories B1 – C2 – C3 de la R482 et opérations de manutention, de chargement, de transport, de reprise, d'alimentation ou de compactage, à l'aide des Engins de chantier appartenant aux catégories C1-D-E de la R482

SANCTION VISÉE

- Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) Conducteur d'Engins : travaux publics et carrières de niveau 3
- Attestation de fin de formation.
- Formation sur les Engins représentatifs de la R482A CAT B1-C1-C2-C3-D-E-F par validation du diplôme CAP

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

- Attestation de compétence AIPR « opérateur » si réussite aux tests.
- Certification Sauveteur Secouriste du Travail
- Formation éligible sous le code RNCP : 40486
- Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
- Date de décision d'enregistrement : 01/09/2025.
- Date de fin d'échéance : 31/08/2030.

Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40486/>

- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire minimale en présentiel :
 - En centre de formation : 16 semaines soit 511 heures (à titre indicatif — adaptée selon le bilan de positionnement).
 - En entreprise : environ 798 heures (à titre indicatif — soit environ 23 semaines en entreprise).
- La durée totale de la formation est indicative et peut être adaptée selon le bilan de positionnement de chaque candidat (dispenses accordées en CAP 1 an). L'organisation des périodes en entreprise est définie en concertation avec l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil.

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.